

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 36 (1964)

Heft: 3

Artikel: L'industrie de l'amiante-ciment dans les pays en voie de développement : contribution au problème du logement aux Indes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contribution au problème du logement aux Indes

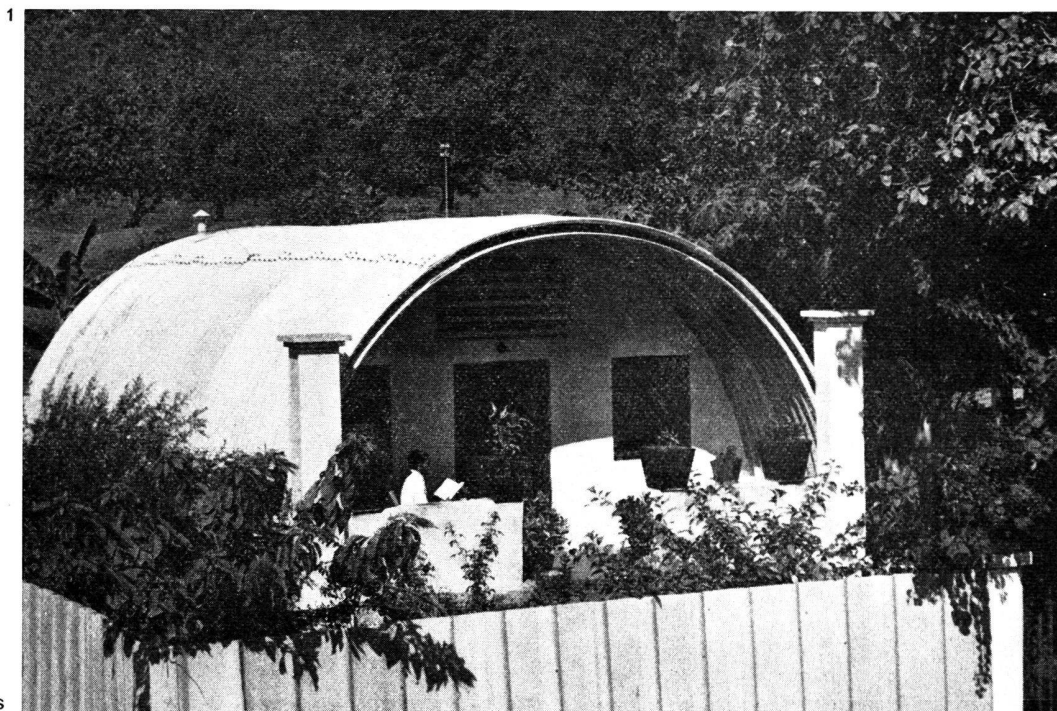
39

Le problème du logement est particulièrement crucial aux Indes en raison de l'accroissement de la population, de la pénurie de matières premières et du climat. Les constructions avec plaques en amiante-ciment peuvent aider à surmonter ces difficultés. Elles sont bon marché et faciles à monter par une main-d'œuvre non spécialisée; ces plaques sont fabriquées avec des matières premières originaires des Indes ou qui peuvent être importées à des prix relativement peu élevés, et elles résistent bien aux influences du climat. L'industrie de l'amiante-ciment dans ce pays a produit des couvertures pour logements économiques depuis les années 1930. Plus récemment, on a développé la fabrication de plaques en amiante-ciment ondulées et cintrées pour la couverture et, depuis dix ans, on a décidé de pousser l'emploi de toitures à double épaisseur pour ces constructions. La toiture cintrée a l'avantage d'être autoportante et elle n'exige aucun support en métal ou en bois, matériaux particulièrement rares aux Indes. La double épaisseur de couverture donne, au surplus, une bonne isolation contre la chaleur. Le fait est qu'un circuit naturel d'air de refroidissement s'établit,

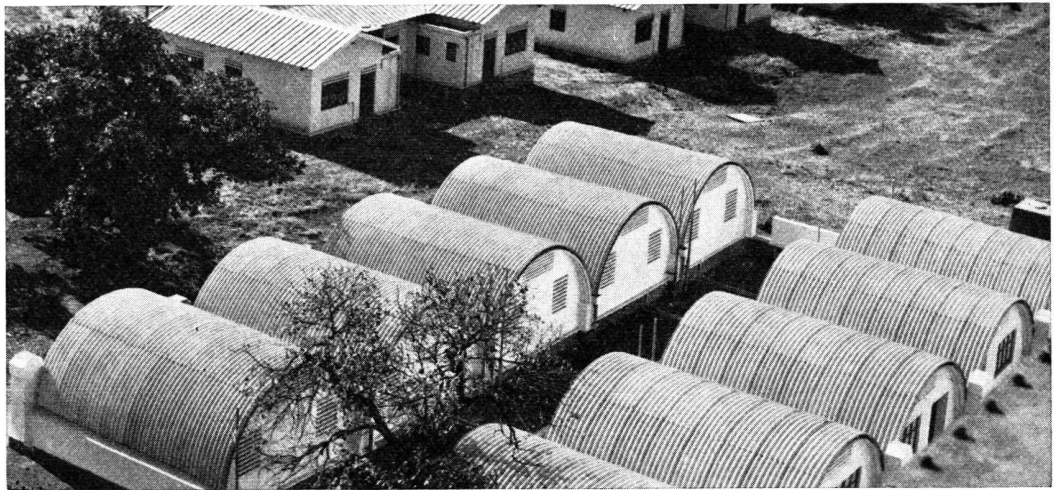
allant de la partie la plus chaude à la partie la plus fraîche du bâtiment. Bien que la capacité de production de l'industrie de l'amiante-ciment aux Indes soit actuellement limitée, la quantité de toitures cintrées a presque doublé pendant ces six dernières années; il est donc évident que les avantages de cette solution sont appréciés par les administrations du logement. Chaque unité de construction peut être rallongée à volonté et les unités peuvent être placées côte à côte sans murs intermédiaires. L'exécution est relativement simple. On construit de préférence des murs en briques, d'environ 60 cm. d'épaisseur, couronnés d'un rang de blocs préfabriqués en béton. Cela donne une hauteur approximative de 3 m. 35. Le revêtement intérieur est monté à l'aide d'un échafaudage mobile qui se déplace en suivant l'avancement du montage de la couverture.

Trois plaques de 3 m. 05 de longueur et de 2 m. 75 de rayon sont boulonnées ensemble, étant supportées par cet échafaudage. Leur portée intérieure est d'environ 5 m. 30. La couverture extérieure, qui comporte trois plaques de 2 m. 75 de longueur et 2 m. 75 de rayon, est fixée au sommet du revêtement intérieur complètement monté. Ses extrémités doivent dépasser les murs d'environ 30 cm. Elle est séparée du revêtement intérieur par trois tubes en amiante-ciment de 22 cm. de diamètre, ménageant un espace de 7,5-8 cm., l'un d'eux étant placé à environ 50 cm. de chaque côté du faîtage, le troisième à la crête même du toit. Les plaques des deux couches de couverture et les tubes sont perforés en des points appropriés et des boulons de 8 mm. de diamètre et environ 18 cm. de longueur lient les tubes et la couverture extérieure. Des boulons de 8 mm. de diamètre et de 20 cm. environ de longueur fixent les tubes à la couverture intérieure. Quand le revêtement extérieur de la construction entière a ainsi été achevé, on pose un rang de briques à l'intérieur du bâtiment, le long des blocs en agglomérés en haut du mur, et on remplit le vide entre ces briques et la couverture intérieure de mortier.

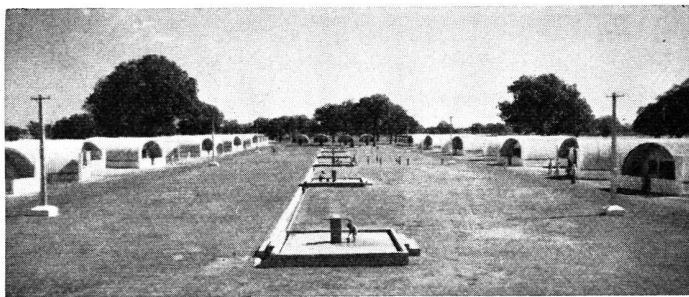
1-2-3
Les illustrations
présentent
quelques types
de logements à
couvertures
cintrées
pour ouvriers
de diverses
régions des Indes



2



3



Réalisation d'un groupe de logements à couverture cintrée

Ci-dessous:

Méthode de fixation des plaques cintrées. A gauche: élévation, à droite: échafaudage en bois de teck. Echelle: env. 1:100

- 1 Couverture intérieure en amiante-ciment
- 2 Tube d'espacement en amiante-ciment
- 3 Plaque d'assise
- 4 Echafaudage en bois de teck
- 5 Bloc préfabriqué en béton
- 6 Murs latéraux en brique
- 7 Couverture extérieure en amiante-ciment
- 8 Rondelles galvanisées et bitumineuses pour l'étanchéité
- 9 Boulons et écrous galvanisés

